

Réf: Dossier 323777

Avis de constitution

SOCIETE « CHERIFLA-IMPRIM »

Siège ABIDJAN- ABOBO- CAMP COMMANDO - LOT
4826, ILOT 504, Lot 4826, Ilot 504

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHERIFLA-IMPRIM »

Objet : IMPRIMERIE ET ACTIVITE CONNEXE- ACHAT ET VENTES D'OUVRAGES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN- ABOBO- CAMP COMMANDO - LOT
4826, ILOT 504, Lot 4826, Ilot 504

Dirigeant(s) M SANOGO ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06129 du 02/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40042/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

